

## Fiche sur la privatisation de la sécurité routière et des réseaux routiers

### La FFMC dénonce la « sécurité rentière » !

Début 2017, la Direction de la sécurité routière annonçait le lancement d'une expérimentation des contrôles de vitesse menés à bord des voitures-radars (les fameux « mobiles-mobiles ») qui serait réalisée par des sociétés privées.

Privées... comme les autoroutes dont les tarifs de péage ne cessent d'augmenter au détriment des usagers et au profit des concessionnaires et de leurs actionnaires, tandis que le réseau public se dégrade.

Privé... comme le stationnement en ville, de plus en plus cher et de moins en moins public !

Privée, comme l'éducation routière qui va pouvoir être vendue par des sociétés comme Dekra (spécialiste en contrôle-technique des véhicules) suite à un arrêté du 8 février 2017 ou à d'autres entreprises issues de l'industrie numérique, comme le permet la « Loi Macron » votée en août 2015...

Pendant que les radars rapportent annuellement des centaines de millions d'euros à l'Etat (1), les collectivités locales manquent d'argent pour entretenir les routes ou pour soutenir les associations œuvrant dans les domaines de la prévention et de l'éducation...

Il n'y a pas si longtemps encore, la sécurité routière était administrée par le ministère des transports, avant d'être assujettie à celui de l'Intérieur... au train où ça va, ce qu'il en reste ne devrait pas tarder à rejoindre le ministère des finances, au département « dîmes, octroi et gabelle ».

Allez, bonne route et Bercy beaucoup !

**La sécurité routière version « ministère de l'Intérieur », c'est la privatisation des profits et la répression pour tous. Les Motards en colère disent « stop » !**

(1).<http://www.motomag.com/Recettes-des-radars-bientot-le-milliard-d-euros.html#.WRMtD8akLTc>